

SENSIBILISER LES SENIORS AUX SERVICES DE LA TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

LA SANTÉ : UN ENJEU MAJEUR

La Commune de Canet-en-Roussillon a décidé de faire du sujet de la Santé, et notamment de l'accès aux soins, une des priorités du mandat 2020-2026. En effet, depuis quelques années, Canet doit faire face à un phénomène de sous-densification médicale, avec un vieillissement de ces médecins généralistes. Ce manque de médecins a été souligné par les seniors lors des ateliers participatifs dans le cadre de Ville Amie des aînés en juin dernier. Bien que le domaine de la Santé relève d'une compétence d'État, les Collectivités Territoriales se doivent d'agir pour répondre aux attentes et aux besoins de leurs administrés.

UNE SOLUTION TEMPORAIRE

Face à ces besoins exprimés, la Municipalité de Canet-en-Roussillon a décidé dans un premier temps, de construire un Centre de Santé Municipal. Dans l'attente de l'ouverture de ce centre, la Ville par l'intermédiaire de son CCAS a mis en place une borne de téléconsultation médicale. Restait donc au CCAS de relever le défi de sensibiliser les seniors à cette nouvelle technologie et de les rendre moins craintifs quant à son utilisation. Ainsi, depuis Septembre 2024, le service de téléconsultation médicale est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.



Ville de Canet-en-Roussillon

Ville Amie des Aînés depuis 2025

Canet-en-Roussillon (66)

OBJECTIFS :

- Répondre aux besoins de santé publique des canétois
- Sensibiliser les seniors aux nouvelles technologies médicales

PRATIQUE :

- Choisir le prestataire
- Trouver un local où implanter la borne de téléconsultation
- Effectuer les travaux d'aménagement de la salle
- Recrutement d'un jeune en service civique et sélection d'un agent du CCAS pour l'encadrement de ce service
- Signalétique extérieure
- Communication
- Cout mensuel de la borne de téléconsultation médicale : 565.00€

MISE EN PLACE DU SERVICE

Pour mener à bien ce projet, le CCAS a d'abord dû s'acculturer sur les différents systèmes de téléconsultation médicale (simple visio, visio avec prises de mesures médicales via des appareils connectés). Suite à cela, les différents prestataires ont pu être mis en concurrence pour choisir le prestataire.

Le choix du lieu d'implantation et le positionnement de la borne étaient un enjeu pour le CCAS. En effet, ce service devait être dans un lieu suffisamment repéré de la population et notamment de la population âgée. La Ville de Canet-en-Roussillon a depuis longtemps constitué un "Pôle social", plateforme où sont regroupés le CCAS, les associations caritatives, l'antenne sociale du Conseil Départemental, des salles d'activités pour les associations culturelles et de loisirs. Ainsi, c'est au sein de ce pôle qu'a été installé ce nouveau service.

De même, dès l'origine, le CCAS a souhaité que cette borne de téléconsultation médicale soit accompagnée dans sa présentation, mais aussi dans son utilisation par les patients par deux agents du CCAS, présents en permanence. "Reconstituer un cabinet médical" avec sa salle d'attente, son cabinet de consultation et son secrétariat, a semblé aussi un fait important dans l'accueil de la population. La séparation de ces différents locaux même dans un espace restreint, permet à chacun de se repérer.

CHOIX DE COMMUNICATION

La communication était tout aussi importante pour porter ce service à la connaissance du public, son fonctionnement, mais aussi son mode d'utilisation. Cette communication a pris la forme d'une information collective (site internet/Magazine d'information de la Ville/flyers/ vidéo de présentation...) mais aussi d'une information individuelle avec information par les agents en charge du service auprès des pharmacies, hôtels, campings et associations de retraités.

UN DISPOSITIF QUI FONCTIONNE

Les objectifs initiaux sont remplis. En effet, sur les 187 téléconsultations médicales effectuées depuis septembre 2024, 129 concernent des patients âgés de 60 ans et plus, soit 69% des patients. Le bilan est totalement positif, car ce service, aujourd'hui, rend de nombreux services à la population pour une offre médicale "d'appoint". Le Centre Communal d'Action sociale va gérer très prochainement son Centre de Santé Municipal, ce qui permettra de prendre le relais.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Canet-en-Roussillon, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

